

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. BROME-MISSISQUOI  
VILLE DE SUTTON**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA VILLE DE SUTTON**

DATE : Vendredi, le 7 mai 2010

HEURE : 19 heures

LIEU : Hôtel de ville

Séance à laquelle étaient présents :

Messieurs les conseillers Laval Perreault, Charles Weldon, Louis Dandenault, Jules Piette et Sébastien Landry.

Absents : Monsieur le maire Pierre Pelland et Mme la conseillère Dominique Parent.

Le tout formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Laval Perreault, maire suppléant.

Me Pierre Ménard, directeur général et greffier, était présent à la séance.

Il y avait 1 personne dans l'assistance.

**2010-05-227**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Sur la proposition de M. le conseiller Jules Piette  
Appuyée par M. le conseiller Sébastien Landry  
IL EST RÉSOLU :

**QUE** la séance soit déclarée ouverte.

**Adoptée à l'unanimité**

**2010-05-228**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Les membres du conseil examinent l'ordre du jour de la présente séance.

Après délibérations,

Sur la proposition de M. le conseiller Charles Weldon  
Appuyée par M. le conseiller Sébastien Landry  
IL EST RÉSOLU :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. EMBAUCHE D'UNE GREFFIÈRE
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

**Adoptée à l'unanimité**

**2010-05-229**

**EMBAUCHE D'UNE GREFFIÈRE**

Sur la proposition de M. le conseiller Sébastien Landry  
Appuyée par M. le conseiller Charles Weldon  
IL EST RÉSOLU :

**D'EMBAUCHER** Mme Renée Rouleau à titre de greffière de la Municipalité, à compter du 17 mai 2010, au salaire annuel de soixante-trois mille dollars (63 000,00 \$) à être majoré pour une période de deux (2) ans comme suit :

- à 64 500. \$ après 3 mois ;
- à 66 000. \$ après 6 mois après évaluation ;
- à 67 500. \$ après 1 an ;
- à 69 000. \$ après 1 an et 6 mois ;
- et réévaluation après 2 ans.

**D'AUTORISER** 3 semaines de vacances annuelles.

ET

**D'AUTORISER** le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité, une entente avec Mme Renée Rouleau portant sur les « Conditions de travail de la greffière de la Ville de Sutton ».

**Adoptée à l'unanimité**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2010-05-230**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur la proposition de M. le conseiller Jules Piette  
Appuyée par M. le conseiller Charles Weldon  
IL EST RÉSOLU :

**DE LEVER** la séance à 19h29.

**Adoptée à l'unanimité**

Laval Perreault  
Maire suppléant

Me Pierre Ménard  
Directeur général et greffier